

Méditation
LA GRANDE ŒUVRE

P. Jean-Emile Anizan

La grande œuvre

J. Emile Anizan (1916¹)

La grande fin, celle qui doit remplir mon esprit, mon cœur, ma vie, c'est le triomphe du Règne de Dieu dans le monde et surtout dans notre peuple de France. Adveniat regnum tuum !

C'est la grande Cause, la fin de ma vocation ici-bas, ce doit être le suprême objet de mes désirs, de mes efforts, de mes prières et de tous mes actes. Oh ! je le sais, je ne suis qu'un bien pauvre, bien incapable et bien imparfait instrument pour cette œuvre immense. Ma si le plus petit brin d'herbe publie la gloire et la puissance de Dieu dans une petite sphère et atteint ainsi sa fin, pourquoi ne pourrais-je remplir ma part de la grande tâche, si petite soit-elle, et comment en la remplissant ne ferais-je pas une grande chose ? Pour y arriver je dois me sanctifier et arriver à l'abandon d'un instrument absolument docile, en cherchant et en faisant toujours la sainte volonté de Dieu, mais ici je veux jeter quelques réflexions sur les moyens apostoliques à notre portée pour amener plus sûrement ce Règne de Dieu dans notre peuple.

J'ai cherché ces moyens vers lesquels je me sentais attiré, en entrant dans la Congrégation des FF de St Vincent de Paul. Il y avait là tant d'éléments précieux ! : personnel tout entier consacré à établir ce Règne de Dieu chez les pauvres dans le peuple ; vocation, souffrance à la base, Constitutions éprouvées et établies, établissements déjà fondés, ayant donné déjà des fruits appréciables, champ ouvert, etc., etc... A côté, bien des obstacles semblaient se lever presque insurmontables, bien des lacunes aussi.

Cette vocation si belle et si large, marquée dans les Constitutions, n'était pas en fait admise par tous. Quelle différence entre les conceptions et la pratique d'un bon nombre et le texte authentique élaboré par les fondateurs, approuvé par l'Église et qui avait été l'aimant pour un bon nombre d'entre nous ! Que de tergiversations dans les conceptions successives, même des membres les plus influents ! Et puis après cette organisation venant de la fondation même et, semblait-il, providentielle puisqu'elle n'avait pas été due à des élucubrations humaines, après l'organisation basée sur le double élément ecclésiastique et laïque, organisation admise et maintenue par l'Église, que de divisions, de contestations, de récriminations même de part et d'autre ! Sans doute la hiérarchie exigée par l'Église et même par le bon sens devait être respectée, ramenée au point, et les animadversions ecclésiastiques avaient fixé la forme, l'étendue et l'orientation.

C'était difficile, il fallait de part et d'autre beaucoup de délicatesse, d'abnégation et de largeur de vue. Certes on n'a pas résisté à l'autorité, on a usé des délais, des tempéraments qu'elle permet. Mais n'y a-t-il pas eu dans toutes ces affaires manque d'une soumission suffisante, d'une charité assez fraternelle, d'un oubli assez complet de soi-même ? Y a-t-il eu aussi une direction assez claire, assez suivie, assez sûre de ce qu'elle voulait et poursuivait, assez ferme en même temps qu'assez aimante pour la faire accepter ? Que les Chapitres étaient pénibles ! que de fois j'ai souhaité n'y être plus mêlé ! Et puis, même dans la pratique des œuvres, que de choses admises et même encouragées par la plus haute autorité, n'étaient pas admises d'un certain nombre, étaient même considérées comme blâmables, comme si l'autorité suprême eut encouragé ce qui aurait du être repoussé ! Il y a eu dans la famille des esprits extrêmes, exclusifs et étroits qui ont donné à la famille dans le monde des œuvres une teinte d'exagération, de rigorisme qui lui ont beaucoup nui et lui ont aliéné beaucoup de sympathies.

Certains même (et nos des moins infatués d'eux-mêmes) ont, malgré les Constitutions, poussé la Congrégation dans la voie d'un esprit politique en dehors duquel nous devons rester. Notre situation

¹ Date estimée. Peut-être début 1917.

d'intermédiaire entre les différentes classes de la société, nos relations de vocation avec le peuple et avec les hommes d'œuvres de tout genre nous en faisait une obligation, aussi bien que l'obéissance à nos Constitutions.

Enfin, si la situation de la Congrégation, alors que le clergé ne s'adonnait pas aux œuvres, était claire, admise, sanctionnée, que devenait-elle à partir du moment où les paroisses se mirent à faire des œuvres ? Nous devenions des concurrents d'autant plus gênants pour les paroisses que nous avions plus de moyens de succès. Dans combien d'endroits on nous considérait comme des impedimenta ! Que d'ennuis, de divisions, d'oppositions scandaleuses pour les fidèles de la part de certaines paroisses ! Que de situations fausses, désolantes pour nous ! Ces oppositions devaient grandir de plus en plus à mesure que les œuvres paroissiales se multipliaient. C'était certes chose bien légitime et heureuse pour le bien. Pouvions-nous y mettre obstacle ou simplement blâmer ? D'autre part quelle place nous restait ? et sur certains points quelle était notre utilité ?

Nos œuvres, pourrait-on demander, visaient-elles toutes suffisamment les pauvres, la classe délaissée, déshéritée ?

Enfin un certain nombre de questions pourrait être encore posées. En fait plusieurs coups ont été portés à la famille qui pouvaient la faire sombrer. Le dernier coup inopiné amené par l'étroitesse et surtout l'orgueil de quelques uns, ayant du reste l'esprit faux, ce coup semble bien définitif.

Tout ce que nous avons pu tenter pour parer ce coup a échoué et de façon si continue et si extraordinaire, qu'il faut bien y voir une permission divine. Dieu se sert de tous les événements, même de ceux amenés par la malice des hommes pour conduire les événements au but qu'Il se propose.

Jamais la famille n'avait été si unie et si prospère au point de vue de son développement en personnel et en œuvres, jamais elle n'avait réuni sur elle autant de sympathies, jamais elle n'avait eu plus de ressources même matérielles et son avenir semblait s'affirmer de plus en plus. On comprenait la nécessité d'une vie religieuse sérieuse. La famille avait été confiée plus que jamais à la très Sainte Vierge, que l'on considérait comme la Supérieure Générale, à laquelle toutes les communautés, toutes les œuvres, tous les individus s'étaient consacrés. Un Chapitre s'annonçant uni et fécond devait mettre le sceau à toutes ces consécration par une consécration officielle de toute la famille. C'est à ce moment que tout a croulé sous les efforts de quelques enfants dénaturés de la famille.

Comment ne pas voir là une permission de la Providence et des vues particulières qui nous échappent ? On verra plus tard le résultat providentiel de ces événements apparemment déplorables. Pour mon compte, je m'abandonne à Dieu et à la très Sainte Vierge pour tout ce que Dieu voudra. La guerre m'a fourni en attendant les moyens de me donner aux âmes des soldats ; j'en ai béni Dieu, mais je crois de mon devoir de ne pas repousser les idées et vues que je crois entrevoir pour l'avenir. Les épreuves n'empêchent nullement que notre vocation reconnue et sérieusement éprouvée soit ce que Dieu l'a faite. Je dois la poursuivre et la poursuivrai jusqu'à mon dernier soupir. Cette vocation est l'établissement et le triomphe du Règne de Dieu dans la classe pauvre et populaire.

Pour atteindre ou plus exactement pour poursuivre efficacement ce but, il nous faut conserver de notre ancienne organisation tout ce qui y était favorable, et éliminer tout ce qui nous entravait. Tel doit être, me semble-t-il, le terrain sur lequel nous devons nous placer.

Il faut tendre à reprendre la vie religieuse à laquelle Dieu nous avait appelés, qui est notre vocation et dont la pratique est le moyen de féconder l'apostolat. Nous ne le pouvons de suite, mais ce que nous pouvons, c'est nous en rapprocher autant qu'il est en nous.

Pour l'apostolat, la voie est claire, sûre et admise de tous : les paroisses ouvrières.

PAROISSES OUVRIÈRES

Rien n'est plus opportun à l'heure actuelle où s'impose la reconstitution de la famille et de la famille chrétienne. C'est l'unique moyen, le moyen providentiel d'agir sur tous les membres, de les travailler et sanctifier, de leur apprendre leurs devoirs réciproques, de faire de chacun d'eux le collaborateur de notre action sur tous.

L'action que nous avons autrefois sur un seul élément était incomplète et ne pouvait produire tous ses fruits ; elle était trop isolée et par là même peu puissante. A ce moment, cette action isolée s'imposait et il était difficile de faire plus.

Maintenant que les œuvres sont connues, admises dans tous les diocèses, maintenant que tous admettent, au moins en principe, la nécessité des méthodes sumaturelles, il ne nous reste qu'à rentrer dans le rang avec nos ressources, à donner l'exemple de ce que nous conseillons aux autres, à harmoniser avec le cadre paroissial les œuvres que nous avons faites et qui, jointes à l'admirable cadre paroissial, deviendront bientôt fécondes.

Nous avons des moyens plus puissants que tous, puisque nous avons les deux éléments, ecclésiastique et laïque, puisque nous n'avons ni charge, ni attache, puisque nous avons pratiqué les méthodes les meilleures, puisque la sympathie nous entoure et que le champ va s'ouvrir plus large par le fait des vides que la guerre produit dans le clergé.

Voici le plan qui me paraît providentiel et auquel il semble que Dieu nous a préparés par nos antécédents et nous a conduits par le fait des épreuves et des événements.

État parfait, organisation complète par le fait des deux éléments, sacerdotal et laïque, partage des rôles dans l'ordre et l'obéissance, fécondité liturgique, action intense et sumaturelle des œuvres, groupement de toutes les forces familiales et paroissiales en vue de l'apostolat, recours, selon le besoin, aux grandes œuvres auxiliaires de prière et d'action approuvées par l'Église, respect et dévouement absolus aux autorités hiérarchiques, enfin et surtout imprégner tout et tous de l'esprit de Notre Seigneur, la charité. Les deux grands buts poursuivis inlassablement seront la reconstitution de la famille chrétienne et la formation de ferventes chrétientés.

ÉTAT PARFAIT

Il est sumaturellement incontestable que l'état parfait et la pratique des conseils évangéliques ont été dans tous les temps et seront toujours l'aimant des grâces les plus précieuses du ciel et la source des plus grandes fécondités. Et non seulement il n'y a pas opposition entre la pratique des conseils évangéliques et le ministère paroissial, mais il y a entre eux des affinités profondes. L'état parfait est le plus fécondant engrais du ministère pastoral, il en est aussi le plus beau couronnement. L'Église a toujours souhaité l'union de ces deux éléments, en fait, on la rencontre aux meilleures époques de l'Église et encore aujourd'hui à son centre. A l'époque actuelle on trouve des aspirations dans ce sens dans nombre d'âmes sacerdotales éprises du désir de la perfection et qui, hélas !, croient devoir sacrifier un ministère aussi urgent pour satisfaire leurs aspirations actuelles.

La profession religieuse c'est la poursuite de la perfection, c'est la séparation de la famille naturelle et de toutes les entraves que l'apostolat peut y trouver, c'est le renoncement à l'avancement et à ses avantages, c'est l'obéissance absolue, le détachement des biens d'ici bas si édifiant pour les âmes, c'est l'application entière et exclusive au service de Dieu et à ce qu'il comporte.

Tout cela ne favorise-t-il pas au plus haut point le ministère pastoral ?

C'est là que nous voulons tendre et c'est de cet idéal que nous nous rapprocherons autant que nous pourrons en attendant que nous y arrivions effectivement.

ORGANISATION COMPLÈTE PAR LE FAIT DE L'UNION DES ÉLÉMENTS SACERDOTAL ET LAÏQUE

Il y a dans l'économie du ministère pastoral tout un ensemble de fonctions, dont certaines ne conviennent qu'aux prêtres, et d'autres dont il peut ou doit se dégager pour être entièrement à ses hautes fonctions.

Pour ces fonctions annexes, ou bien il est obligé de recourir à des concours rémunérés et plus ou moins mal remplis, ou bien de les assumer lui-même et de se laisser absorber aux dépens du principal ou de sa santé.

Ainsi, le soin matériel de l'église, le chant, la conduite et le maniement de certaines œuvres, la préparation des catéchismes, les écoles chrétiennes, etc...

Bien des prêtres gémissent de ne pas trouver des concours désintéressés, intelligents et vraiment dévoués. Ce sont autant de lacunes qui entravent son action.

Quel avantage immense d'avoir des hommes surnaturels, consacrés à Dieu, ayant grâce, tout entiers à leurs fonctions, sur lesquels le pasteur puisse s'appuyer en toute confiance, et qui jusque dans les plus petits détails favorisent son action. Quelle puissance que cette union qui, en même temps, dégage le prêtre, seconde et décuple son action !

C'est là le grand avantage que Dieu nous donne et que nous n'apprécierons jamais trop.

PARTAGE DES RÔLES DANS L'ORDRE ET L'OBÉISSANCE

Évidemment si ces sujets vivent sous l'obéissance, le concours qu'ils apporteront convergera toujours dans le même sens que le prêtre et ils lui resteront unis malgré les difficultés inhérentes à la nature humaine.

C'est là que s'appliquera d'une façon merveilleuse pour l'édification des fidèles et le bien des âmes la devise : « L'union fait la force ». Hélas ! c'est cette union qui nous manque le plus à nous catholiques, c'est ce qui fait notre faiblesse.

Le partage des rôles devra aussi se faire dans l'ordre et selon les règles et l'esprit de l'Église. Le curé distribuera les rôles selon les facultés de chacun, donnant à tous une initiative suffisante et nécessaire.

L'ordre et l'obéissance aux règles de l'Église sont voulues de Dieu, et sa bénédiction les accompagne toujours. On doit donc y tenir, c'est essentiel. Mais pour cela il faut au chef largeur d'esprit, fermeté et charité.

Que tout cela sera facilité quand nous pourrons faire conférer à nos frères les Ordres mineurs correspondant à leurs fonctions ! Que tout deviendra clair, précis, en même temps que nos frères seraient élevés, sanctifiés et recevraient les grâces de leurs fonctions.

Le Concile de Trente le demandait, l'ordonnait même, et par là nous reviendrions aux pratiques si belles et si touchantes de la primitive Église.

Combien l'ordre et l'obéissance dans le rôle que chacun aurait à remplir seraient facilités !

Que Dieu daigne nous accorder un jour cette grâce et cette puissance qui seraient si favorables à la fécondité du ministère.

FÉCONDITÉ LITURGIQUE

L'Église a institué des règles, leur efficacité s'est manifestée partout où on les a observées. Cela s'applique au culte, aux cérémonies, aux chants, à l'ordre des diverses dévotions.

On s'en est beaucoup éloigné sous mille prétextes, et il faut bien avouer que dans nos œuvres passées la liturgie a tenu trop souvent un rôle secondaire. De combien de grâces et de garanties de succès on s'est privé par là !

Sans doute on ne doit pas être esclave de toutes les prescriptions dont certaines ont été temporaires ou locales. Mais il y a là un ensemble de règles, de traditions qui forment ce qu'on appelle l'esprit de l'Église et desquels on ne s'écarte jamais impunément. Il faut y revenir dans la mesure du possible. Et c'est ajouter une grande garantie de succès, de fécondité à l'action pastorale que de s'y conformer. Les âmes y sont d'ailleurs ouvertes et elles trouvent là un aliment qui ne se trouve pas ailleurs.

Il faut croire que l'Église dans tout ce qui touche le bien général des âmes est assistée par le Saint Esprit. Dieu n'a pas abandonné au caprice de chacun les points importants de l'économie de la sanctification des âmes. On voit le soin que Dieu a pris de régler les détails du culte de l'Ancien Testament. Il a daigné régler même les détails et du temple de Jérusalem et du culte qu'on lui rendrait.

Sans doute il a laissé une latitude à la bonne volonté, à la générosité individuelles et il a pour agréables toutes leurs manifestations. Il regarde surtout le cœur, mais pour ce qui est du culte public, l'Église l'a réglé avec l'assistance du Saint Esprit et la grâce est là surtout. Il n'appartient pas à chacun de juger ce qui convient et de faire bon marché de ce qui a été réglé.

Nous appliquerons la liturgie en tout autant que possible, et nous le ferons par esprit de foi, par obéissance et aussi par zèle pour les âmes, puisqu'il y a là une source de lumière, de forces et de douceur.

Il serait bon qu'un membre de chaque groupement soit spécialement chargé de ce côté, sans préjudice de l'estime, de l'amour et du soin que tous doivent y porter. Combien il serait important d'y former les jeunes !

Pour le chant en particulier, quel grand rôle, quel rôle intéressant et sanctifiant il joue dans l'Église ! Pourquoi établir comme intermédiaires, comme interprètes des âmes, même les plus ferventes, des chantres ayant plus ou moins la foi, remplissant cette grande fonction de la correspondance verbale publique avec le ciel et avec Dieu pour un lucre, souvent aussi pour satisfaire un amour-propre véritablement puéril.

Que tout le peuple chante, qu'on l'y exerce, qu'on prenne tous les moyens pour cela, livres commodes, petit nombre de mélodies, chœurs de soutiens, chants bien choisis et populaires, surtout chants liturgiques expliqués pour qu'ils soient compris. Si par bonheur, un membre de la communauté presbytérale, ou même un bon chrétien, a des aptitudes dans ce sens, qu'on s'en serve, mais en le dirigeant pour qu'il n'impose pas ses vues personnelles aux dépens des règles liturgiques.

Il faudrait aussi donner un soin particulier aux enfants de chœur, à leur tenue et à leurs fonctions. Ils sont généralement ce qu'on les fait, et ils peuvent ajouter grandement à l'édification et au bien général des âmes aussi bien qu'à l'éclat des cérémonies.

ACTION INTENSE ET SURNATURELLE DES ŒUVRES

Il est incontestable que ce qu'on appelle les œuvres est aujourd'hui nécessaire et efficace pour le bien des âmes. Nous le savons plus que qui que ce soit, nous qui nous y sommes appliqués par vocation.

Nous avons fait des œuvres séparées qui ont eu une grande efficacité, nous en avons étudié les meilleures méthodes, nous en avons été les apôtres et les propagateurs. Il serait déplorable que nous ne profitions pas de notre expérience et qu'en embrassant le ministère pastoral nous n'y adaptions pas les œuvres pour lesquelles nous sommes faits.

Souvent les œuvres paroissiales n'ont pas produit les fruits qu'on attendait, faute de méthode, de suite ou de dévouement suffisant ... Nous, nous avons la méthode, nous sommes tous hommes d'œuvres et le dévouement ne doit pas nous manquer.

N'oublions pas que les avantages des œuvres séparées peuvent se retrouver dans les œuvres paroissiales, comme il est dit dans un des appendices de ce petit travail. Celles-ci même offrent des avantages particulières à cause des rapports plus faciles et naturels avec les familles. Mais il faut qu'on en choisisse bien les directeurs, il faut aussi qu'on leur donne le temps de les bien faire, qu'ils en aient aussi les moyens.

Une remarque s'impose. Dans notre congrégation, nous avons le grand avantage de trouver établis des principes basés sur l'expérience du temps d'hommes intelligents. Ces principes nous devons veiller à ce qu'on y soit fidèle. Esprit surnaturel, ordre, règlement, esprit de famille et d'affect. Tout cela est nécessaire au succès des œuvres paroissiales aussi bien que séparées. Deux choses ont manqué à ces œuvres : la souplesse nécessaire pour s'adapter à certaines évolutions légitimes et la sauvegarde de l'esprit de famille de ses membres.

Nous nous sommes montrés plus papistes que le Pape et que les Évêques. Nous avons prétendu prohiber et proscrire comme funestes des pratiques d'œuvres qu'ils approuvaient et patronnaient, sans vouloir distinguer l'usage réglé et modéré des abus. Ç'a été un tort qui nous a nui et auprès des membres de nos œuvres et auprès du public chrétien. C'était du reste injuste et nous nous privions par là des moyens d'action qui nous auraient été utiles, tout en nous séparant ostensiblement de beaucoup de nos frères dans la foi.

Nous devons tenir aux principes, mais nous ne devons pas prétendre juger mieux toutes choses que nos chefs et saper l'influence heureuse que nous pouvons acquérir par notre rigorisme outré.

Tout est susceptible de danger pour les âmes dans les détails mal réglés des œuvres. Est-ce une raison pour tout repousser ? L'important est de se procurer les avantages en éloignant les inconvénients. Et cela est plus nécessaire à une collectivité forcément influente qu'à un individu auquel on passera son travers d'esprit.

Il faut admettre que des nouvelles pratiques opportunes peuvent surgir avec les circonstances et le temps, et que le dernier mot n'est pas dit sur tous les détails des œuvres. Il faut que nous ayons assez de largeur d'esprit pour ne pas repousser et blâmer de prime abord toute nouveauté que nous n'avons pas imaginé nous-mêmes.

Un point qui restera, c'est qu'une œuvre doit être basée sur le surnaturel pour atteindre les âmes. L'œuvre de la sanctification et du salut qui est le but suprême dans nos œuvres ne peut se faire sans moyens surnaturels. Mais pour les détails, les procédés secondaires, soyons larges, et surtout ne soyons pas exclusifs.

Nos œuvres n'ont pas non plus suffisamment tenu compte de l'esprit de famille là où il existait.

Pour les enfants des familles désagrégées comme il y en a tant dans notre malheureux peuple, nos œuvres tenaient lieu de tout, mais pour ceux des familles unies et ayant conservé l'esprit de famille elles étaient trop rigoureuses au point de vue de l'assiduité.

L'enfant et le jeune homme ne pouvaient être absents de l'œuvre sans encourir de blâme, et quelquefois les familles auraient voulu les garder pour une promenade, pour une soirée, pour une fête de famille. Souvent, il faut le reconnaître, on fermait les yeux, mais ce n'était pas normal, et bien des fois des enfants ou des jeunes gens contristaient la famille en la quittant au milieu d'une petite fête et y laissant un vide.

Sans doute certains enfants et jeunes gens peuvent abuser de cette raison pour échapper à la surveillance et des directeurs d'œuvres et de leurs parents. Il y a des précautions à prendre, mais ces précautions prises, l'œuvre doit favoriser l'esprit de famille si nécessaire à l'heure actuelle, et surtout elle ne doit rien faire ni permettre qui l'affaiblisse.

Comment concilier la prospérité et la bonne marche de l'œuvre avec les exigences de l'esprit de famille ? ce n'est pas le lieu de le dire et même de l'étudier, mais la nécessité s'impose.

Aussi est-il nécessaire de tenir compte de cette nécessité et d'organiser les œuvres en conséquence.

Avec les rapports que la paroisse établit forcément entre le presbytère et les familles, cette conciliation nécessaire est grandement facilitée.

GROUPEMENT DE TOUTES LES FORCES FAMILIALES ET PAROISSIALES EN VUE DE L'APOSTOLAT

Que de ressources apostoliques dans le peuple chrétien et dans celui qui est sur le chemin du retour !

Le Français a, dit-on, le génie de la propagande, cela s'applique à l'apostolat. C'est vrai. Il emploie quelquefois fort mal cette aptitude, mais il est prêt à l'employer pour le bien dès qu'il le connaît. Dans la masse du peuple chrétien il y a d'admirables ressources apostoliques ; on le voit clairement par toutes les œuvres nouvelles auxquelles se consacrent tant de dévouements. Qu'on regarde beaucoup de conférenciers de St Vincent de Paul, les œuvres de presse, de la Croix Rouge, les fédérations de jeunes, les œuvres de catéchisme, de patronage de tous les genres, etc... Et ce n'est pas seulement dans la classe qui a des loisirs que se trouvent ces dévouements, mais dans la classe laborieuse. Et on les rencontre aussi à tous les âges.

Que de ressources de ce genre dans une paroisse ! Quelle force pour un clergé s'il savait grouper ces ressources, les organiser dans l'ordre tout en favorisant les initiatives individuelles !

Se servir de toutes les influences pour le bien, c'est un des grands éléments de succès.

Évidemment il faut veiller à ce que chacun reste dans son domaine et suive l'inspiration directrice, mais dès lors que tout se passe selon l'ordre, il y a là une force presque irrésistible. Enfants, jeunes gens, jeunes filles, hommes, femmes, dans toutes les conditions, tous les âges, ont leurs apôtres, le tout est de les susciter, de les encourager, de les contenir, de les guider sans les annihiler.

C'est un de plus puissants éléments de succès apostoliques à l'heure présente.

RECOURS SELON LE BESOIN AUX GRANDES ŒUVRES DE PRIÈRE ET D'ACTION APPROUVÉES PAR L'ÉGLISE

Il existe dans l'Église des œuvres générales importantes évidemment suscitées de Dieu en vue de grands besoins particuliers. Ces œuvres ont fait leurs preuves, sont approuvées par l'Église et animées d'un esprit vraiment évangélique.

Pourquoi ne pas y recourir ? Elles le désirent, elles travaillent, elles offrent toutes leurs ressources, elles vous épargnent de longs tâtonnements ou elles sont capables de vous apporter un précieux appui.

Œuvres de prière, si on peut donner ce nom d'œuvre à des institutions canoniques et à des congrégations contemplatives.

Les Ordres contemplatifs ont un côté apostolique et sont heureux qu'on recoure à leur puissance auprès de Dieu. Quelle source de fécondité pour une paroisse qui appuierait son action pastorale sur les prières journalières de plusieurs communautés contemplatives. Que la communion des Saints s'appliquerait admirablement à cette union toute pour la gloire de Dieu et le bien des âmes !

Il y aurait là réciprocité de bien puisque la paroisse encouragerait les communautés qui prient en leur témoignant la confiance et leur faisant connaître les fruits de leurs prières, puisque la paroisse bénéficierait de tant de prières et de pénitences, sources les plus puissantes de la grâce divine.

De même pour les grandes œuvres d'action, conférences de St Vincent de Paul, œuvres de presse, des catéchistes, de conférences populaires, etc... Là aussi il y aurait échange de bien.

Assurément, il faut choisir selon les besoins locaux et ne pas s'encombrer de concours qui pourraient paralyser. Une paroisse n'est et ne doit pas être un champ ouvert à tout venant. Mais en faisant un choix judicieux, une paroisse peut tirer le plus grand profit des grandes initiatives approuvées et recommandées par l'Église.

Vae soli, dit-on. Oui, et cela s'applique au prêtre, au prêtre qui pourrait être tenté de conserver pour lui tout seul le monopole du bien dans son champ et qui par là se priverait de ce qui peut centupler ses gains.

RESPECT ET DÉVOUEMENT AUX AUTORITÉS HIÉRARCHIQUES

Toute autorité vient de Dieu et la première caractéristique du vrai catholique est le respect, la soumission et le dévouement aux autorités hiérarchiques de l'Église.

Et d'abord au Pape et à ses directions. Quel qu'il soit, il est le Vicaire de Dieu sur la terre, et on ne peut errer en suivant je ne dirais pas seulement ses décisions, mais ses directions et ses inspirations.

Et puis l'Évêque. « C'est louable, certes, écrit Dom Gréa, c'est pieux d'avoir une filiale dévotion au chef de l'Église universelle, d'aimer à s'unir étroitement à lui, à recevoir son impulsion continue. Mais il ne faut pas oublier que

l'épiscopat est un grand sacrement qui par lui-même consacre dans la plénitude du Saint-Esprit l'Évêque père et époux de son Église, avec la puissance de leur communiquer Jésus Christ dont il porte le mystère en lui-même, de leur donner la vérité et la grâce qui sont en lui comme dans leur source. »

Faire profession de soumission à l'autorité pontificale et n'avoir pas pour les Évêques le respect, l'estime, la soumission affectueuse qui sont dus à celui qui la représente et qui est une des premières émanations de l'autorité divine serait illusion et aveuglement.

C'est de ce sentiment dont nous ont du reste imprégnés nos anciennes Constitutions que nous nous inspirerons toujours. Nous serons parmi les enfants les plus respectueux et les plus soumis aux Évêques, nous pratiquerons par là l'esprit de foi.

IMPRÉGNER TOUT ET TOUS DE LA CHARITÉ QUI EST L'ESPRIT DE NOTRE SEIGNEUR

Voilà ce qui doit être le fond de notre âme, l'inspiration de toutes nos relations et de tous nos actes, notre grand moyen d'action sur les âmes, voilà ce que nous devons communiquer autour de nous, ce qui les entoure et les imprègne. Soyons charité et rendons nos chrétiens charité. « Si le monde est sauvé, disait quelqu'un, il le sera par la charité. »

La prédication est nécessaire, la prière est indispensable à l'apostolat, mais ce qu'on attend le plus de nous, ce qui édifiera le plus en nous ce qui attirera et charmera les cœurs, ce qui convertira c'est la charité.

« Bienheureux les doux, ils posséderont la terre » ; on peut appliquer cette parole aux prêtres charitables relativement à leurs paroisses. Si l'on peut dire d'eux : « Oh ! qu'ils sont charitables ! », les cœurs seront déjà à demi gagnés.

Et s'ils parviennent à en imprégner les chrétiens de telle sorte qu'on puisse dire comme aux premiers siècles : « Voyez comme ils s'aiment ! », ils peuvent attendre à brève échéance une magnifique moisson d'âmes.

Oh ! que nous voudrions faire comprendre cette grande vérité !

Il est écrit de Moïse qu'il était aimé de Dieu et des hommes, il faut le dire de la charité, elle est le trait d'union entre Dieu et les hommes. A nous de créer ce trait d'union qui attirera Dieu vers les hommes et les hommes vers Dieu.

Nous serons ces ouvriers en vrais fils de la Charité.

Ah ! c'est une vertu difficile à acquérir, une vertu qui en suppose beaucoup d'autres. On la confond souvent avec la bienfaisance, sentiment naturel aux âmes bien nées. Quand nous disons charité nous entendons la vertu vraie dont Saint Paul a énuméré les conditions. C'est là la charité évangélique dont Notre Seigneur nous a donné l'héroïque exemple sur la Croix en priant pour ses bourreaux, en offrant les abominables traitements qu'ils lui infligeaient pour leur propre salut et pour le nôtre.

C'est en Jésus Christ que nous en étudierons le modèle, et c'est à la charité, telle que saint Paul la dépeint, que nous comparerons souvent le fruit de nos méditations et de nos examens de conscience.

Nous avons dit que les grands buts que nous poursuivrons seront la reconstitution de la famille et la formation de nouvelles et ferventes chrétientés.

Ces deux sujets méritent une étude spéciale. Ce sera le double objet des fascicules suivants.